ᑲᑐᑎᓗᒍ ᓄᓇᕗᑦ ᐱᕈᖅᐸᓕᐊᑎᓪᓗᒍ
Building Nunavut Together
Nunavuliuqatigiingniq
Bâtir le Nunavut ensemble

ᓱᕋᓕᖅᑎ ᐸᐅᓗᓯ ᐊᕐᕌᐊᕈᖅ ᑎᑎᕋᖕᒐᖕᒐᓂ
Bureau du premier ministre P.J. Akeeagok
Hivuliqtip P.J. Akeeagok Havakvingani
Bureau du premier ministre P.J. Akeeagok

L'honorable Pamela Hakongak Gross
Vice-première ministre
Ministre de l'Éducation

Le 7 novembre 2022

Mandat de la ministre

Madame la ministre Gross,

En tant que premier ministre du Nunavut, je vous écris pour confirmer votre mandat en tant que **ministre responsable de l'Éducation** (EDU) et vice-première ministre. Nous avons convenu que vous êtes responsable de l'ensemble des activités entreprises par votre ministère, notamment :

- Fournir des programmes et des services liés à l'éducation de la petite enfance, au système scolaire de la maternelle à la 12e année ainsi qu'à l'apprentissage et à l'alphabétisation des adultes, ce qui encourage l'autonomie et une propension à l'apprentissage tout au long de la vie;

- Intégrer les valeurs sociétales, la langue et la culture inuites dans tous les programmes et services du ministère.

- entreprendre des actions et des initiatives prioritaires spécifiques pour permettre et soutenir la réalisation du mandat de notre gouvernement, Katujjiluta.

ACTIONS PRIORITAIRES

Katujjiluta représente un ensemble d'actions et d'initiatives dans cinq domaines prioritaires :

- vieillir dans la dignité au Nunavut;
- élargir le continuum du logement au Nunavut;
- promouvoir la santé et la guérison;
- réinvestir dans l'éducation; et
- diversifier nos économies locales.

Nous avons adopté une approche intégrée à l'égard de nos priorités, de sorte qu'aucun ministère ou société territoriale n'a la responsabilité principale de toutes les mesures dans un domaine prioritaire.

Nous avons convenu que vous êtes responsable de la conduite des actions et initiatives prioritaires identifiées ci-dessous. Il s'agit notamment d'assurer une action harmonisée et coordonnée au sein du gouvernement du Nunavut et avec nos partenaires, le cas échéant.

ᑎᑎᖅᑯᕕᐊ 2410
ᐃᖃᓗᐃᑦ, ᓄᓇᕗᑦ X0A 0H0

C. P. Box 2410
Iqaluit, Nunavut X0A 0H0

Titiqakuvia 2410
Iqaluit, Nunavut X0A 0H0

C. P. 2410
Iqaluit, Nunavut X0A 0H0

· 867-975-5050
· 867-975-5051
www.gov.nu.ca

En priorité, vous avez accepté d'entreprendre une action immédiate concernant les points suivants :

- Mettre en œuvre l'entente pancanadienne sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants (AGJE), notamment en augmentant le nombre de garderies en milieu familial agréées, en augmentant le nombre de travailleurs de la petite enfance qualifiés, en fournissant des ressources de qualité aux garderies dans toutes les langues officielles et en réduisant les frais parentaux à 10 $/jour d'ici 2025-26 (sur une base continue);

- Collaborer avec les organisations inuites à l'élaboration d'un plan d'action pour le développement et la transformation du secteur de l'AGJE (2022-23), d'un cadre de qualité pour l'AGJE afin d'élaborer les caractéristiques fondamentales de l'apprentissage précoce centré sur les Inuits (2022-23), et d'un plan d'action stratégique pour l'inclusion et l'équité de l'AGJE fondé sur les principes d'inclusion et d'équité centrés sur les Inuits (2023-24); et

- Élaborer un projet pilote de maternelle à temps plein pour 2023-24 dans cinq écoles du territoire, en commençant par des améliorations des immobilisations en 2022-23; évaluer le projet pilote (2024-25); et s'engager avec des partenaires et des intervenants à élaborer un plan de mise en œuvre progressive pour toutes les écoles, qui débutera en 2025-26.

Pour aider à guider les actions futures de notre gouvernement, vous avez accepté de :

- Procéder à un examen complet du Programme d'aide financière aux étudiants du Nunavut (PAEF) et de la législation correspondante afin d'apporter des améliorations significatives au programme (2022-2024);

- Mettre sur pied un groupe de travail interministériel chargé de déterminer les besoins du marché du travail du Nunavut et les programmes d'éducation et de formation existants, et d'élaborer une stratégie pour répondre à ces besoins (2022-2024).

- Examiner la Loi sur les universités et les établissements décernant des diplômes universitaires afin de déterminer les exigences législatives et règlementaires qui permettront d'établir un cadre d'enseignement postsecondaire pour répondre aux besoins en éducation de la main-d'œuvre du Nunavut (2024-2026).

RESPONSABILITÉS SUPPLÉMENTAIRES

Dans votre rôle de vice-première ministre, vous êtes responsable de ce qui suit :

- Travailler en étroite collaboration avec moi pour veiller à ce que le mandat de notre gouvernement soit réalisé;
- Agir en tant que première ministre en mon nom, si nécessaire et selon les tâches assignées; et
- Participer en tant que membre du comité du Cabinet sur les priorités, la planification et les partenariats.

Je m'attends à ce que vous entreteniez des relations efficaces et productives avec tous les membres du Conseil exécutif, le président du caucus des députés et le greffier de l'Assemblée législative dans l'exercice de votre rôle de vice-première ministre.

En plus des priorités du mandat énumérées ci-dessus, vous êtes également responsable en tant que :

- Président du Comité du conseil des ministres chargé de réinvestir dans l'éducation et la formation
- Membre du Comité du conseil des ministres chargé de favoriser la santé, la guérison et le vieillissement
- Membre du Comité du conseil des ministres sur les priorités, la planification et les partenariats

En tant que présidente du Comité du conseil des ministres chargé de réinvestir dans l'éducation et la formation, votre rôle est de permettre et d'assurer la coopération entre les ministres et les ministères sur les les priorités du mandat liées au réinvestissement dans l'éducation.

TRAVAILLER ENSEMBLE

Katujjiluta est plus que le titre de notre mandat. Il s'agit d'un principe directeur qui met l'accent sur un changement fondamental dans la façon dont nous allons travailler ensemble pour réaliser la promesse du Nunavut. Tout en répondant à vos priorités, je suis convaincu qu'ensemble nous saurons :

- **Travailler au sein du Cabinet et avec les membres réguliers** pour mettre en œuvre notre mandat commun.

- **Étendre et renforcer les partenariats** avec la Nunavut Tunngavik Incorporée et les organisations inuites régionales afin de tirer parti de nos ressources pour une cause commune.

- **Renforcer les capacités et soutenir l'augmentation et l'amélioration de l'emploi des Inuites et Inuits** dans la fonction publique.

- **Faire la démonstration des valeurs sociétales inuites et l'Inuit Qaujimajatuqangit** en action afin d'obtenir un changement réel et durable.

Votre administrateur général a la responsabilité de vous aider à respecter vos engagements et à assumer les responsabilités de votre portefeuille. Vous avez la responsabilité de fournir des attentes claires à votre administrateur général, y compris des attentes en matière de collaboration et de partenariat au sein et au-delà du gouvernement du Nunavut.

Je suis fier et enthousiaste à l'idée de travailler avec vous à l'établissement de partenariats durables et à la prise de mesures coordonnées et concertées qui amélioreront la vie quotidienne des Nunavoises et Nunavois et serviront de bases solides pour notre avenir.

Sincères salutations,

P.J. Akeeagok
Premier ministre du Nunavut

c. c. Jimi Onalik, sous-ministre de l'Exécutif et des Affaires intergouvernementales